



RÈGLEMENT

de la Ligue Neuchâteloise de Fléchettes.

Aucune différence n'est faite entre hommes et femmes, c'est pourquoi, par simplification, le masculin est employé dans ce règlement.

La bonne foi, la bonne humeur et la compréhension sont bien évidemment de rigueur.

À l'avenir, toutes les nouvelles modifications du règlement suite aux assemblées seront surlignées pour la bonne application dès la saison suivante.

La Ligue Neuchâteloise de Fléchettes est abrégée dans ce document : LNF.

1. Championnat

1.1. Dates de jeux

- Définies par le calendrier fourni suite aux assemblées.

1.2. Nombre de joueurs

- Par équipe et par match ; 3 au minimum
- Si une équipe présente moins de 3 joueurs, elle perd 10-0 (20-0 legs). Merci d'aviser l'adversaire avant, afin d'éviter tout déplacement inutile
- L'équipe recevante n'est pas obligée d'offrir quelque chose à l'adversaire
- Lorsqu'une équipe se présente à 3 joueurs, elle devra laisser blanc les 4ème et 8ème simples ainsi que le 2ème double. S'il y a un 1001, il se jouera à 12 flèches contre 9. L'équipe qui est à 3, perd un lancer par tour de 4 joueurs

1.3. Matches

- Début : 20 heures
- Le quart d'heure de politesse est accordé, ensuite forfait 10-0 (20-0 legs). Ce premier forfait coûtera à l'équipe un blâme. Les forfaits suivants seront facturés CHF 50.- en faveur du club lésé
- Seuls les joueurs présents respectivement lors des 3 remplissages des feuilles de match sont autorisés à jouer (valable pour les doubles et les simples)
- Si un match ne peut pas être joué à la date prévue par le calendrier, celui-ci devra être joué avant cette date
- Droit de pause de 15 minutes après les doubles (facultative).

1.4. *Locaux de jeux*

- Les locaux sont validés par le Président de la LNF
- Les points suivants doivent être appliqués et respectés en tout temps :
 - les distances et mesures,
 - aucun objet, obstacle ou personne ne doit se trouver sur les pistes,
 - l'éclairage doit être suffisant,
 - les cibles doivent être officielles et en bon état,
 - le local doit être reconnu par la police du feu pour 15 personnes (dont 10 assises sans qu'elles ne dérangent le jeu), il doit être aéré, bien chauffé et avoir une hauteur minimum de 2.20 mètres,
 - si plusieurs matchs se disputent en même temps, le local doit être suffisamment grand pour y recevoir 4 équipes et y avoir au minimum 2 cibles par match.

1.5. *Licences et joueurs*

- Les licences sont à payer au plus tard à l'assemblée générale
- Le prix de la licence est de CHF 40.- par saison. Seul un junior (moins de 16 ans) a droit à une réduction de 50%. Une licence demandée après le 1er janvier de la saison en cours (env. mi-championnat) coûte CHF 20.- pour tous
- Les transferts à mi-saison peuvent se faire uniquement avec l'accord des 2 clubs
- Une licence accordée à la coupe par équipes est valable pour la saison suivante dans le même club et ne peut pas être transférée (CHF 40.-)
- Le fichier des résultats, fait office de contrôle des licences. Le numéro de la licence est activé lors du paiement de celle-ci
- Les clubs peuvent émettre une réserve contre un joueur en le communiquant par écrit à la LNF et en exposant les motifs
- La LNF se réserve le droit de délivrer ou non la licence à un joueur en cas de litige
- Un joueur n'est autorisé à jouer que dans le club dont il est licencié
- Les licences volantes sont interdites
- La liste des équipes ainsi que des joueurs doit être transmise au secrétaire des licences **par mail, au plus tard le 31 juillet** pour la saison suivante.

1.6. *Coupe de la Ligue*

- La coupe de la Ligue n'est pas nécessairement agendée. Elle dépend du modus du championnat adopté à l'assemblée générale (gérée avec le championnat)
- Les 180 et les fermetures >100 ne sont plus comptabilisées.

2. *Coupes*

2.1. *Les 3 coupes*

- La coupe par équipes
- La coupe en simple
- La coupe en double.

2.2. *Dates*

- Les diverses dates doivent être annoncées au plus tard fin mars.

2.3. *Organisation*

- L'organisation des 3 manifestations est ouverte à chaque club et est à la charge de celui-ci
- Les prix distribués lors des manifestations doivent correspondre à 75% des inscriptions reçues. Tous les prix seront distribués lors de la coupe par équipes
- Le club qui organise la coupe par équipes s'occupe des inscriptions et de l'encaissement de celles-ci, de l'organisation complète du tournoi (et soirée) ainsi que de la distribution des prix
- Si aucun club ne se propose, le comité de la LNF se chargera de l'organisation.

2.4. *Frais d'inscription*

- Pour la coupe par équipes : CHF 50.- par équipe inscrite au championnat (pas par club). Ces participations servent pour l'entretien et le remplacement du matériel ainsi que pour les challenges, les coupes du championnat et de la coupe par équipe
- Pour la coupe en simple : CHF 10.- par joueur. Montant qui va à l'organisateur
- Pour la coupe en double : CHF 20.- par double. Montant qui va à l'organisateur
- Le paiement est effectué au club organisateur, au plus tard le jour de la manifestation
- En cas de non présentation d'une équipe ou personne inscrite, le montant de l'inscription reste dû au club organisateur.

2.5. *Participation*

- Toute personne possédant une licence LNF, ou habitant le canton de Neuchâtel, peut prendre part aux coupes en simple et en double
- Les équipes inscrites au dernier championnat ainsi que celles qui s'inscriront au prochain, peuvent participer à la coupe par équipes
- Seuls les participants inscrits ET présents lors du tirage au sort sont autorisés à jouer.

2.6. *Divers*

- Les performances (180 et fermetures >100) faites à la coupe par équipe ne sont pas comptabilisées dans le classement individuel
- Les frais des coupes / diplômes / cadeaux des coupes simples-doubles sont à la charge du club organisateur (à son bon vouloir). Les autres prix sont à la charge de la LNF
- Coupe simple-double : en dessous de 8 joueuses, les filles jouent avec les hommes (sans avoir leur propre tournoi ensuite). S'il y a plus que 8 joueuses, un tournoi féminin a lieu et elles ne seront à aucun moment mélangées avec les hommes. Le choix entre ces 2 modus leur sera proposé avant.

2.7. *Masters*

- Stefan à l'exclusivité de son organisation (avec éventuelle collaboration et/ou délégation).

3. *Matériel*

3.1. *Pistes de jeu*

- Les panneaux peuvent être loués à la LNF. Le prix est de CHF 20.- par panneau pour les membres de la LNF, et de CHF 40.- pour les non-membres. Le comité sera approché pour les commodités et se réserve le droit d'acceptation
- Lors de la restitution du matériel, celui-ci doit être contrôlé avec le locataire. Suite à d'éventuelles dégradations observées, les frais de remise en état lui seront facturés.

3.2. *Divers*

- Le matériel appartenant à la LNF ne peut en aucun cas être utilisé gratuitement, à des fins privées. Le matériel est entretenu et stocké par la LNF.

4. *Documents utiles*

- Modus (www.lnfdarts.com - [Officiel] - Modus)
- Organigramme et les futures tâches des clubs au comité (www.lnfdarts.com - [Officiel] - [Comité] - Organigramme)